10 DROITS DE VOTE

Le droit de vote n'a pas toujours été universel au Canada. Plusieurs groupes ont été privés de ce droit par le passé, selon des critères fondés sur le sexe, la race, l'origine, la religion et même la profession. Il a fallu à différents groupes et à différentes personnes des décennies de lutte pour obtenir l'égalité.

Dans les débuts de l'histoire du Canada, seuls les propriétaires ou ceux qui paient un certain montant d'impôt chaque année ou encore un loyer peuvent voter. Un petit nombre de personnes sont admissibles, essentiellement des hommes riches de religion protestante.

Dès les années 1870, des Canadiennes militantes, appelées les suffragettes, commencent à s'organiser pour obtenir le droit de voter. Il leur a fallu attendre 50 ans pour obtenir le droit de vote. Le Manitoba est la première province à accorder le droit de vote aux femmes, en janvier 1916. La plupart des femmes de l'Île-du-Prince-Édouard obtiennent le droit de vote en 1918. Elles obtiendront aussi le droit de voter aux élections fédérales en 1918 ainsi que le droit de se présenter comme candidates fédérales en 1919.

Même si le Canada a permis aux femmes de voter, ces dernières n'étaient pas toutes égales devant la loi. Les femmes, ainsi que les hommes de plusieurs minorités ethniques et raciales, comme les Canadiens d'origine chinoise et japonaise et les Autochtones, furent privés du droit de voter pendant plusieurs décennies.

Les hommes autochtones ne pouvaient voter que s'ils renonçaient à leurs droits issus de traités et à leur statut d'Indiens inscrits. Les Autochtones n'ont obtenu le droit de voter aux élections provinciales de l'Île-du-Prince-Édouard qu'en 1960.

Le suffrage universel est l'octroi du droit de voter à tous les citoyens adultes, reposant sur le retrait des restrictions imposées notamment aux femmes, aux Autochtones, aux minorités ethniques et religieuses et aux personnes qui ne possèdent aucune propriété.

En plus du suffrage universel, d'autres mesures ont été prises pour éliminer les obstacles au vote et rendre le vote plus accessible, notamment la prolongation des heures d'ouverture des bureaux de scrutin, le vote par anticipation, le vote par la poste, les bureaux de scrutin mobiles, les bureaux de scrutin accessibles aux fauteuils roulants et des aides aux électeurs non-voyants, comme des bulletins en braille ou imprimés en gros caractères.

La ***Charte canadienne des droits et liberté***s a également aidé plusieurs groupes à imposer des changements aux lois électorales. Les juges fédéraux, les personnes souffrant de maladie mentale et les détenus ont récemment obtenu le droit de voter.

Le droit pour tous les citoyens de voter et de se présenter comme candidat est essentiel à toute société démocratique. Ces droits reposent sur de nombreux principes démocratiques, comme la tolérance politique, l'égalité des droits, les élections libres et justes et la participation citoyenne.

LEÇON 10 : DROITS DE VOTE

QUESTIONS D'ORIENTATION

Pourquoi les droits électoraux ont-ils changé ? Comment ces droits ont-ils évolué ?

BUT

Plusieurs groupes ont été privés de ce droit par le passé, selon des critères fondés sur le sexe, la race et la religion. Le suffrage universel est le droit pour tous les citoyens adultes de voter lors d'une élection et il a fallu à différents groupes des décennies de lutte pour faire respecter ce principe.

Dans cette leçon, vos élèves en apprendront davantage sur les combats menés par certains groupes pour obtenir le droit de voter au Canada. Les élèves établiront une échelle chronologique des événements de l'histoire du droit de vote au Canada. Ils réfléchiront ensuite aux groupes qui ont été exclus du vote. Les élèves auront également l'occasion de discuter du faible taux de participation aux élections et tenteront d'expliquer ce déclin.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, je pourrai…

- expliquer pourquoi il est important d'avoir son mot à dire dans les décisions qui nous concernent ;
- établir des liens entre les événements importants de l'histoire et déterminer comment ces événements ont touché différents groupes ;
- réfléchir aux injustices du passé en ce qui concerne le droit de vote ;
- faire preuve de respect envers moi-même, mais également de respect et d'empathie pour les autres.

INTRODUCTION

1. Lisez le texte de fiction suivant à vos élèves :

L'an dernier, il y avait beaucoup d'intimidation entre les élèves de l'école Harrison. Les élèves ne se traitaient pas avec respect. Il y avait des bagarres, des moqueries et des pleurs presque chaque jour et la situation perturbait énormément la communauté scolaire. Pendant l'été, les parents, les enseignants, le directeur et les membres du personnel ont tenu des réunions pour trouver une solution. Après mûre réflexion, ils ont décidé que les élèves ne pourraient plus choisir leurs propres amis. Ce seraient les parents qui prendraient cette décision et les enseignants qui veilleraient à ce qu'elle soit respectée.

2. Au moyen de la stratégie "Penser-Jumeler-Partager," demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes :

- Comment vous sentiriez-vous si vous n'aviez pas le droit de choisir vos propres amis ?
- Pourquoi est-il important de pouvoir prendre nos propres décisions ou d'avoir notre mot à dire dans les décisions qui nous concernent ?
- Que peut-il survenir lorsque les gens ne jouent pas un rôle actif dans les décisions qui les concernent ?

ACTIVITÉS

1. Expliquez aux élèves que le droit de vote a évolué au fil des ans. Plusieurs groupes ont été privés de ce droit par le passé, selon des critères fondés sur le sexe, la race, l'origine et la religion. Regardez la vidéo « Le droit de vote » avec la classe.

Précisions sur la vidéo : Même si les femmes ont obtenu le droit de vote en 1918, de nombreuses exclusions demeurent fondées sur la race, l'origine ethnique et la religion. Le suffrage universel, pour toutes les femmes, n'est instauré qu'en 1960.

2. Distribuez des copies du document 10.1 et de la fiche 10.2. En groupes de deux ou individuellement, les élèves devront lire le document et inscrire la date à laquelle le droit de vote d'un groupe particulier a été modifié, et résumer ce qui s'est passé et pourquoi.

3. Ensuite, demandez aux élèves de créer une échelle chronologique illustrant les dates où les divers groupes ont obtenu le droit de voter ou le moment où leur accès au vote s'est amélioré.

Références : www.edrawsoft.com/fr/timelinetemplate.php

CONCLUSION

Lancez une brève discussion sur le droit de vote et la participation électorale, ou demandez aux élèves de répondre à l'une ou aux deux questions suivantes :

- Pourquoi est-il important que chaque citoyen (âgé de 18 ans ou plus) ait le droit de voter ?
- Quelles seraient les conséquences si certaines personnes s'abstenaient de voter lors des élections ?

CONSEILS AU PERSONNEL ENSEIGNANT

- Soyez sensibles aux circonstances de la vie des élèves qui peuvent créer une polémique autour du vote, comme les motifs religieux ou les traditions de certains groupes.
- Reconnaissez les obstacles qui empêchent certaines personnes ou certains groupes de voter (p. ex. expérience historique négative, classe socio-économique, langue, nouvel arrivant).